

Lisez le journal numérique
sur le site : lindependant.org

Le Démocrate

N° 1162 DU MARDI 20 JUIN 2023 * ZONE CFA 500 * HEBDOMADAIRE INDEPENDANT D'ANALYSES ET D'INFORMATIONS



P.5

TRANSITION

LA DERNIÈRE MISSION DE YAYI BONI ANNULÉE



Cellou Dalein

**«Le RPG et l'UFDG ne
sont pas des alliés»**

P.3

France

**Des centaines de personnes
marchent pour un Guinéen tué
par un policier**

P.2

Rapport de l'IGE

**Faya Millimouno demande la
destitution et la poursuite des
cadres détenteurs de faux diplômes**

P.4

Après une vie d'exil

**9 tirailleurs sénégalais quittent la
France pour retrouver
leur terre natale**

P.11

FRANCE

Des centaines de personnes marchent pour un Guinéen tué par un policier

Entre 800 et 1 000 personnes ont participé samedi 17 juin en Charente, dans le sud-ouest de la France, à une marche en mémoire d'un Guinéen de 19 ans, tué mercredi par un policier qu'il venait de blesser, selon les autorités.



Le cortège, avec une grande photo portrait d'Alhoussein Camara en tête, est passé devant le commissariat, le foyer de jeunes travailleurs où il vivait et le palais de justice, où une minute de silence a été observée. Des pancartes réclamaient « Justice pour Alhoussein », tandis que

des manifestants scandaient des slogans comme « Police raciste » et « Police assassins ».

« On continuera tant que justice ne sera pas rendue », a lancé une femme au mégaphone. La marche s'est déroulée sans incident, mais les forces de l'ordre ont tiré des grenades lacrymogènes pour disperser les derniers participants. « C'est toute la Guinée qui est affectée par ce drame », a déclaré l'ambassadeur de Guinée en France, Senkoun Sylla, présent à la manifestation.

Le défunt était arrivé en France en 2018, avait décroché un CAP de cuisine et obtenu récemment son permis de conduire. Il travaillait dans une base logistique d'Intermarché, où il se rendait en voiture mercredi avant l'aube quand il a été tué, d'après ses proches. Selon le parquet, Alhoussein Camara a été touché mortellement par un tir de policier en tentant d'échapper à une interpellation à Saint-Yrieix-sur-Charente, dans l'agglomération.

Son véhicule a d'abord été « pris en charge à allure réduite » par une première voiture de police parce qu'il « zigzagait ». Il a ensuite

accélééré tandis qu'une seconde patrouille tentait de l'intercepter, avant de « s'immobiliser » au niveau d'un feu rouge. Selon la même source, les deux véhicules de police, sérigraphiés, se sont alors positionnés pour interpellier le conducteur, qui a enclenché la marche arrière pour repartir ensuite en avant, heurtant aux jambes un policier qui a alors tiré une balle.

Visé par une enquête pour homicide volontaire, ce brigadier de 52 ans souffre d'une « entorse au genou » et s'est vu attribuer 30 jours d'ITT. « Profondément choqué », selon un communiqué du parquet, il a été entendu par les enquêteurs, comme les quatre autres policiers présents lors des faits.

« Tout l'enjeu de ce dossier sera la question de la légitime défense », a souligné la procureure d'Angoulême Stéphanie Aouine, qui a aussi ouvert une enquête pour « refus d'obtempérer et violences avec arme ». Selon des proches, le Guinéen, décrit comme un jeune homme « apprécié de tous » et « agréable », a été victime d'une « bavure ». Sa famille a déposé plainte.

(et avec AFP)

GUINÉE

Le ministre de la Justice poursuivi pour « dénonciations calomnieuses » par des militants du FNDC



Des acteurs de la société civile portent plainte contre le ministre guinéen de la Justice et des droits de l'homme après qu'ils ont été relaxés mardi 12 juin par le tribunal de première instance. Suite à la libération des ex-militants du FNDC, officiellement dissout, il est désormais reproché au chef du département de la Justice d'avoir dénigré l'image des trois personnalités de l'opposition. La dizaine de plaignants a cité à comparaître le ministre de la Justice jeudi prochain, le 22 juin, devant le tribunal pénal de Dixinn dans la proche banlieue de Conakry.

Le ministre Alphonse Charles Wright est accusé par les militants pro-démocratie de dénonciations calomnieuses et d'injures publiques, de violences et voies de faites et d'abus d'autorité.

Foniké Mengué, l'un des plaignants, et ses camarades espèrent des poursuites et une condamnation du garde des Sceaux. « Il y a eu des propos qui ont été tenus qui sont d'une gravité rare, nous explique Me Salifou Béavogui, avocat des parties civiles, et qui les exposent naturellement à des poursuites judiciaires

d'une part et qui portent atteinte à leur honneur et à leur considération d'autre part. Donc, nul n'étant au-dessus de la loi, nous pensons que ces agissements sont répréhensibles et qu'il faille les poursuivre devant la justice ».

Nul n'étant au-dessus de la loi, le ministre Charles Wright entend bien répondre à la convocation du tribunal.

« Moi je serai devant le tribunal, nous allons échanger sur des questions de droit, pas sur des questions de personnes. Et je leur dis : que cela soit moi, que cela soit qui que ce soit dans ce pays, dans cette période de refondation si vous voulez, toutes les personnes doivent être égales devant la loi, nous sommes tous égaux en matière de droit et de devoir. Pour moi, je n'ai aucun souci particulier par rapport à cela ».

Reste à savoir si cette procédure peut aboutir compte tenu du statut de ministre de Charles Wright... En effet selon les spécialistes, il devrait plutôt comparaître devant la Haute cour de justice...

rfi

Le Démocrate

Hebdomadaire d'information et d'analyses édité par la Société de Presse et d'Impression (SPIC)

Siège: Quartier Kipé Dadiya
Commune de Ratoma
servicecommercial@lindependant.org
Tél : 628.529.162 / 628.85.84.18
Conakry

Redacteur en chef

Alpha Amadou DIALLO:
628.85.84.18 Email:
alphaamadoudiallo@lindependant.org
lindependantguinee@gmail.org

Comité de rédaction

Alpha Amadou DIALLO
Amadou Tidiane DIALLO
Aïssatou Sadio BAH

P.A.O

G. SOUMAORO
Tél. (+ 224) 628.529.162

Recouvrements, Abonnements,

Marketing, Publicités & Annonces
servicecommercial@lindependant.org

Amadou Tidiane DIALLO
Tél. (+224) 666 60 79 99
Amadoutidianediallo

@lindependant.org

Distribution: SPIC / Maison du Livre

Impression: SPIC/Imprimerie Le Scribe

Lisez le journal numérique sur le site
<https://lindependant.org>

INTERVIEW- CELLOU DALEIN

« Le principal adversaire politique de l'UFDG, ce sera le RPG. On n'est pas des alliés »

L'opposant guinéen en exil depuis plus d'un an critique la junte au pouvoir. Il lui reproche de ne pas vouloir dialoguer avec les partis politiques représentatifs. Cellou Dalein Diallo participait à une conférence internationale à Berlin sur les relations entre l'Europe et l'Afrique et la propagande de certains acteurs extérieurs.

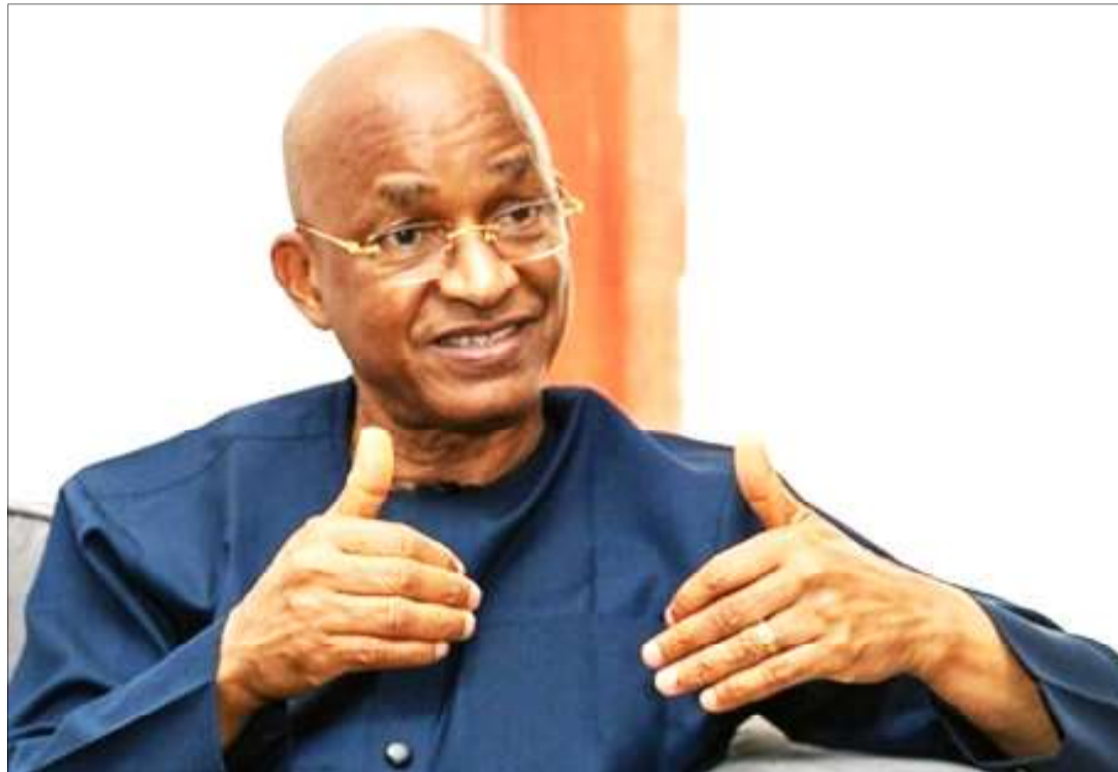
La Guinée s'apprête à se doter d'une nouvelle Constitution. L'actuelle loi fondamentale a pourtant été révisée en 2020. Les autorités militaires de transition expliquent être mues par un souci de refondation du pays.

Les avis des différentes couches de la société ont été recueillis et un comité est chargé de présenter un projet de Constitution. Tout ceci se déroule en l'absence du chef de file de l'opposition. Cellou Dalein Diallo, président de l'Union des forces démocratiques de Guinée (UFDG) vit en effet en exil depuis plus d'un an. Il est visé par la justice de son pays qu'il accuse de ne pas être neutre. L'opposant laisse entendre qu'il désire participer à la vie politique guinéenne mais reproche à la junte au pouvoir de ne pas créer les conditions favorables à des échanges apaisés.

Par ailleurs, dans un contexte d'instabilité politique et de changements d'alliances stratégiques en Afrique de l'Ouest, l'homme politique guinéen Cellou Dalein Diallo plaide pour plus de prudence face à la propagande. Les nombreuses ressources de la sous-région : la bauxite, le fer, le diamant et le pétrole notamment suscitent la convoitise et accroissent la concurrence entre puissances étrangères.

L'influence accrue de la Russie dans la région, qui repose souvent sur des campagnes de propagande conduites sur les réseaux sociaux, est un élément central dans cette lutte d'influence.

Le sujet était ce mardi (13.06.2023) au menu d'une conférence internationale à Berlin. A l'invitation de la fondation allemande Friedrich Naumann, des membres de la société civile et des acteurs politiques d'Afrique et d'Europe ont échangé sur les défis qui



menacent les relations entre l'Europe et l'Afrique.

Cellou Dalein Diallo : Vous savez, aujourd'hui, avec les réseaux sociaux et les nouvelles technologies de l'information, il y a des critiques parfois non fondées de l'Occident, du rôle que l'Occident aurait joué dans la paupérisation des populations, notamment rurales, l'échec des politiques de développement, l'insécurité et le terrorisme.

On peut attribuer cela, soit aux mauvais choix politiques, soit aux partenaires traditionnels qui étaient là depuis un certain temps. Mais tout cela ne vise qu'à essayer de donner un peu plus d'espace aux nouvelles puissances émergentes.

DW : La montée en puissance d'acteurs comme la Russie et la Chine amène justement les partenaires européens à miser plus sur des partenariats bilatéraux avec des pays où ils sont plus acceptés. Alors, au bout du compte, des pays voisins comme le Mali et le Niger, qui sont censés travailler ensemble contre des défis partagés, coopèrent avec différents partenaires. Est ce que

cela peut vraiment produire des résultats durables selon vous ?

Prenez le Mali, le Burkina avec la France, il y a une crise qui affecte leurs relations. Mais de l'autre côté, on note un renforcement de la coopération entre la France et le Niger, entre la France et la Côte d'Ivoire, entre même, disons, la France et la Guinée.

Chaque pays essaye de tirer son épingle du jeu et de sauvegarder ses intérêts en fonction de la situation qui prévaut.

L'Union européenne, par exemple, ne vient pas en rang dispersé, l'Union européenne adopte une politique dont elle discute avec les pays. Mais ce n'est pas le cas, de l'autre côté, en Afrique ?

Il y a certes l'Union européenne qui essaye de négocier directement avec les Etats, mais chaque pays membre de l'Union européenne aussi a ses priorités et donc il n'y a pas encore une intégration totale aussi bien au niveau de l'Europe qu'au niveau de l'Afrique.

Mais l'Europe est beaucoup plus avancée au niveau de l'intégration et de la définition des politiques

communes.

L'opposant guinéen en exil depuis plus d'un an critique la junte au pouvoir. Il lui reproche de ne pas vouloir dialoguer avec les partis politiques représentatifs. Cellou Dalein Diallo participait à une conférence internationale à Berlin sur les relations entre l'Europe et l'Afrique et la propagande de certains acteurs extérieurs.

La Guinée s'apprête à se doter d'une nouvelle Constitution. L'actuelle loi fondamentale a pourtant été révisée en 2020. Les autorités militaires de transition expliquent être mues par un souci de refondation du pays.

Les avis des différentes couches de la société ont été recueillis et un comité est chargé de présenter un projet de Constitution. Tout ceci se déroule en l'absence du chef de file de l'opposition. Cellou Dalein Diallo, président de l'Union des forces démocratiques de Guinée (UFDG) vit en effet en exil depuis plus d'un an. Il est visé par la justice de son pays qu'il accuse de ne pas être neutre. L'opposant laisse entendre qu'il désire participer à la vie politique guinéenne mais reproche à la junte au

pouvoir de ne pas créer les conditions favorables à des échanges apaisés.

Par ailleurs, dans un contexte d'instabilité politique et de changements d'alliances stratégiques en Afrique de l'Ouest, l'homme politique guinéen Cellou Dalein Diallo plaide pour plus de prudence face à la propagande. Les nombreuses ressources de la sous-région : la bauxite, le fer, le diamant et le pétrole notamment suscitent la convoitise et accroissent la concurrence entre puissances étrangères. L'influence accrue de la Russie dans la région, qui repose souvent sur des campagnes de propagande conduites sur les réseaux sociaux, est un élément central dans cette lutte d'influence.

La montée en puissance d'acteurs comme la Russie et la Chine amène justement les partenaires européens à miser plus sur des partenariats bilatéraux avec des pays où ils sont plus acceptés. Alors, au bout du compte, des pays voisins comme le Mali et le Niger, qui sont censés travailler ensemble contre des défis partagés, coopèrent avec différents partenaires. Est ce que cela peut vraiment produire des résultats durables selon vous ?

Prenez le Mali, le Burkina avec la France, il y a une crise qui affecte leurs relations. Mais de l'autre côté, on note un renforcement de la coopération entre la France et le Niger, entre la France et la Côte d'Ivoire, entre même, disons, la France et la Guinée.

Chaque pays essaye de tirer son épingle du jeu et de sauvegarder ses intérêts en fonction de la situation qui prévaut.

L'Union européenne, par exemple, ne vient pas
(Suite à la page 4)

INTERVIEW- CELLOU DALEIN

« Le principal adversaire politique de l'UFDG, ce sera le RPG. On n'est pas des alliés »

en rang dispersé, l'Union européenne adopte une politique dont elle discute avec les pays. Mais ce n'est pas le cas, de l'autre côté, en Afrique ?

Il y a certes l'Union européenne qui essaye de négocier directement avec les Etats, mais chaque pays membre de l'Union européenne aussi a ses priorités et donc il n'y a pas encore une intégration totale aussi bien au niveau de l'Europe qu'au niveau de l'Afrique.

Mais l'Europe est beaucoup plus avancée au niveau de l'intégration et de la définition des politiques communes.

Vous avez évoqué la Guinée tout à l'heure et sa coopération avec la France. Une question : dans votre pays actuellement où une nouvelle constitution est

en gestation, le Parlement de transition a reçu des avis de différentes composantes de la nation guinéenne. L'information que nous avons reçue est que le pouvoir de transition veut dialoguer avec tout le monde. Tout le monde, y compris donc aussi avec Cellou Dalein Diallo ? Quelle part prenez-vous dans ce processus ?

Ecoutez, c'est la junte qui ne veut pas dialoguer avec les partis politiques représentatifs. Mais le CNRD (Comité national du rassemblement pour le développement, ndlr), la junte au pouvoir, souhaite dialoguer avec les partis qui sont d'accord avec eux sur tout.

Où il y a des partis qui n'ont pas toujours participé aux élections, qui n'ont pas d'expérience électorale, qui sont en fait de véritables comités de soutien à la junte.

Ils préfèrent dialoguer avec ceux-ci et non avec certains partis qui ont des réserves ou des revendications par rapport à leur position. C'est ça le problème.

Alors, pour ce qui vous concerne, Cellou Dalein Diallo, vous êtes actuellement en exil depuis avril 2022 d'ailleurs et vous sillonnez de nombreux pays. Comment un homme politique comme vous réussit-il à entretenir la flamme de ses partisans en étant à l'étranger ?

Oui, parce que la relation du président de l'UFDG et de ses militants est basée sur la confiance et sur un projet de société sur lequel on est d'accord.

On a l'ambition de développer ce pays, de réconcilier les Guinéens, d'unir la Guinée et de la

servir mieux en la dotant d'infrastructures modernes, en mettant en place un système éducatif performant et surtout en garantissant l'égalité des droits et des chances à tous les fils du pays.

C'est par rapport à ce programme qu'il y a un pacte de confiance entre justement les militants de l'UFDG et leur président.

Alors là, maintenant, vous êtes à l'étranger. Et il y a des élections normalement attendues pour 2024. Est-ce que vous maintenez que vous serez candidat à la présidentielle alors que vous êtes visé par des procédures judiciaires ?

C'est au parti de désigner son candidat. Mais je pense que j'ai toutes les chances d'être désigné. Et naturellement, je participerai à toute élection qui sera

organisée en Guinée.

Et vous le ferez en coalition avec Alpha Condé (ex-président déchu) avec qui vous êtes en contact dernièrement ?

Cellou Dalein Diallo : Non, non, non. Le principal adversaire politique de l'UFDG, ce sera le RPG. Comprenez, on n'est pas des alliés. Même si on a aujourd'hui des revendications communes, on est des adversaires, on n'est pas des alliés.

Mais il y a eu des contacts entre Alpha Condé et vous...

Non, il n'y en a pas eu. Il y en a eu une fois, il y a un an, mais il n'y en a pas eu depuis.

Cellou Dalein Diallo, merci.

(Source : DW via Médiaguinée)

RAPPORT DE L'IGE

Faya Millimouno demande la destitution et la poursuite des cadres détenteurs de faux diplômes

Dans une interview téléphonique qu'il a accordée à notre rédaction, Dr Faya Millimouno, président du parti Bloc Libéral (BL) a donné son avis sur le rapport publié par l'inspecteur général de l'Etat (IGE), qui fait état d'un nombre élevé de faux diplômés.

Le politique trouve très grave cela. Sans mâcher ses mots, il demande à ce que les grands commis de l'Etat dont les diplômes sont faux, soient démis de leurs fonctions et poursuivis pour fraude.

« C'est une question de crédibilité, aucun pays au monde ne peut se développer s'il est dans les mains des gens qui n'ont aucune intégrité. Parce que quand quelqu'un est capable de fabriquer lui-même un diplôme, pour accéder à une position, il ne sera jamais capable de quelque chose de positif. Donc ces personnes-là, doivent être démis de leurs fonctions et elles doivent être immédiatement poursuivies. Aujourd'hui, tout le monde est en train

d'apprécier la rigueur aux examens nationaux parce que quelque part, il faut qu'on change la perception des gens. C'est devenu trop facile en Guinée. C'est-à-dire c'est en Guinée vous trouverez quelqu'un qui n'a pas le certificat d'entrée en 7ème année, faire le Brevet, quelqu'un qui n'a pas le brevet faire le baccalauréat et celui qui n'a pas fait le Bac se retrouver sur les bancs de l'université. Et quelqu'un qui n'a aucun diplôme, se retrouver directeur quelque part .

C'est devenu tellement facile que le système éducatif est devenu un gros mensonge », fulmine Dr Millimouno. Ajoutant que si une correction immédiate n'est pas faite, ça met en cause toute la crédibilité de

la gouvernance actuelle.

« Le rapport indique des chiffres, 340 et quelques dont les diplômes ne sont pas vérifiés. Donc ça pose d'abord un premier problème. Le problème, comment on les sélectionne ? Est-ce qu'il suffit de venir déposer un CV, on vous embauche,

? Ou bien il y a quand même un minimum de vérification ? Certes avant de se prononcer sur la candidature de quelqu'un. C'est vrai qu'on est dans un pays où les records ne sont pas collectés et achevés . Ailleurs, lorsque vous appliquez pour un boulot, vous devez donner des références et on va appeler toutes les références que vous avez données et on va aller au-delà de ces



références. On va vérifier si ce que vous dites dans votre CV est vrai. (...) Donc les gens-là puisque leurs diplômes ne sont pas vérifiés, ils doivent immédiatement être démis de leurs fonctions et poursuivis. Ça c'est ma demande. C'est tellement grave, si on blague avec ça, nous arrêtons la comédie de dire qu'on a un système éducatif, arrêtons la comédie

de mettre des milliards de fonds publics dans le système éducatif, disons simplement que le jour qu'il y a un poste, on va regarder la tête des gens et puis on va les nommer. Mais puisqu'on ne peut pas le faire, il faut des mesures correctives qui soient immédiates », a proposé Dr Faya Millimouno

Médiaguinee.com

INFRASTRUCTURES

Le gouvernement inaugure la route Coyah-Farmoriah-Frontière Sierra Leone

Le gouvernement guinéen a procédé le samedi 17 juin 2023 à la remise officielle de cette importante infrastructure routière qu'est la Route Coyah-Farmoriah-Frontière Sierra Leone, a annoncé un communiqué officiel.



« Le projet co-financé par la Banque africaine de Développement (BAD), l'Union européenne et l'État guinéen comprend deux tronçons : Coyah-Dandayah longue de 35,40 km et Dandayah – Farmoriah sur 39,60 km, et trois ponts dont deux (2) de 45m et un (1) de 105, soit un total de 195m d'ouvrages d'art réalisés répondant aux normes standards de la CEDEAO.

Cette route va non seulement contribuer à

l'amélioration du niveau de service sur l'axe Conakry-Freetown, mais aussi et surtout l'accessibilité aux services de base et les conditions de vie des populations de la Zone.

Pour l'aboutissement de ce projet, le ministre des infrastructures et des travaux publics, El Hadj Gandho Barry a réitéré la gratitude de la Guinée à la Banque Africaine de Développement (BAD) et à l'Union Européenne (UE)

pour leur constant appui dans le cadre de l'amélioration des infrastructures routières et la promotion des échanges commerciaux intra-communautaires.

La reconstruction de la route Coyah – Frontière de la Sierra Leone est l'expression de la vision des hautes autorités de la transition de renforcer les relations d'amitié et économiques entre la République de Guinée et les autres États membres de la CEDEAO. Et forcément cela passe par la réalisation d'infrastructures de communication et la libre circulation des biens et des personnes », a précisé le communiqué du gouvernement.

Alpha Amadou Diallo

EDUCATION

Les épreuves du Baccalauréat ont été lancées ce vendredi...

Les épreuves du baccalauréat ont été lancées ce vendredi 16 Juin 2023, sur toute l'étendue du territoire guinéen, dans une atmosphère plus ou moins détendue, a constaté l'indépendant.org.



Plusieurs milliers de candidats, répartis en trois séries (Sciences mathématiques, Sciences Expérimentales et Sciences sociales) affronteront les sujets pour obtenir le sésame devant leur permettre d'accéder à l'université ou dans les écoles supérieures de leur choix.

Cette année, l'accent a été mis particulièrement sur

la lutte contre la fraude, avec des mesures parfois très controversées au sein d'une partie de la population.

C'est le cas par exemple de la pause sélective de « caméras de surveillance » qui pourraient augmenter le stress des élèves au niveau des écoles qui en sont dotées, alors qu'ailleurs où ces caméras ne sont pas installées, ce souci n'hantera pas ce lot d'élèves de terminale qui devraient pourtant pouvoir aborder l'examen dans les mêmes conditions.

D'autres réformes éparses ont été également annoncées par le ministre de l'éducation nationale, mais l'une des craintes les plus pesantes sera sans doute l'attitude que les enseignants contractuels, dont la mobilisation pourrait déterminer de la bonne tenue ou non des examens, vont adopter.

La Guinée veut rattraper son retard en matière de qualité d'enseignement et impose des mesures sévères pour ces épreuves depuis le putsch de 2021, alors que nombreux d'observateurs dénoncent l'incompétence tolérée parmi ceux-là qui sont chargés de dispenser les cours : les enseignants.

En 2022, moins de 10% des élèves avaient obtenu le baccalauréat en République de Guinée (toutes options confondues), un résultat catastrophique diversement apprécié.

Amadou Tidiane Diallo

GUINÉE

La mission du médiateur de la Cédéao reportée



Il était prévu qu'il atterrisse dimanche 18 juin à Conakry, le médiateur de la Cédéao a dû reporter sa mission dans le pays. Thomas Boni Yayi devait avoir des consultations avec les autorités de la transition, mais aussi d'autres acteurs impliqués dans le processus

de retour à l'ordre constitutionnel. Le ministre des Affaires étrangères évoque « des raisons de calendrier des plus hautes autorités guinéennes ».

L'ancien président béninois est « un peu déçu », confie-t-on dans son

entourage. « Il voudrait aller vite. » Thomas Boni Yayi, le médiateur de la Cédéao, devait se rendre en Guinée pour discuter de la mise en place du comité d'évaluation et de suivi du chronogramme.

Pour Mohamed Cissé, porte-parole du Parti de l'Espoir pour le développement national (PEDN), soutien affiché de la junte, il ne faut pas « se précipiter ». « Ce n'est pas la première fois qu'une visite du médiateur est reportée, argumente-t-il. Attendons de voir, dans les prochaines heures, si une nouvelle date sera donnée et de connaître les raisons du report. »

Chez l'UFDG, parti membre des Forces vives, le secrétaire général Aliou Condé se dit « inquiet ». Ce report est une mauvaise nouvelle, « parce que ça reporte le travail qui devait être fait depuis longtemps ! » « Le premier quart [de la transition] s'est passé sans contact, sans évaluation », dénonce-t-il.

Cela fait six mois que le médiateur de la Cédéao n'est pas venu en Guinée, où le climat politique est aujourd'hui très tendu. Les Forces vives, alliance hétéroclite de partis politiques et d'organisations de la société civile, pourraient reprendre leurs manifestations après la tabaski, au mois de juillet. Elles rejettent la conduite de la transition par la junte.

OBTENTION CARTE CONSULAIRE

Frustrations et attente interminable pour les Guinéens au Sénégal

Depuis le rapatriement de certains Guinéens vivant au Sénégal qui ne présentaient aucun document d'identification, l'ambassade guinéenne est submergée par un afflux de demandes de cartes consulaires. Cependant, les citoyens vivant loin de l'ambassade, comme à Louga, sont contraints de passer toute la journée sur place, sans même obtenir de rendez-vous. Ceux qui réussissent à décrocher un rendez-vous se plaignent de la longue attente et de l'impact sur leurs activités quotidiennes, car les opérations de vérification des documents peuvent se produire à tout moment dans les marchés. De plus, la lenteur du processus et le nombre limité de personnes acceptées quotidiennement suscitent des frustrations parmi les demandeurs, qui souhaitent une amélioration de la situation.

Tout d'abord, certains d'entre eux doivent parcourir de longues distances, comme ceux de Louga, pour se rendre à l'ambassade, ce qui entraîne une perte de temps et d'argent. Les raffles fréquentes dans les marchés accentuent le besoin pressant de se procurer des documents officiels, mais les demandeurs se retrouvent coincés dans un système inefficace. C'est le cas de El hadj Sanoussy Diallo qui est marchand: « Je suis venu pour renouveler ma carte consulaire et en même temps chercher une carte pour ma femme.

Le lundi je suis venu ici on m'a donné un ticket j'avais pris rendez-vous pour le 15 juin 2023, et aujourd'hui je suis venu on m'a renvoyé jusqu'au 22, alors cela ne m'arrange pas, puisque si je ne travaille pas, je ne peux pas nourrir ma famille. Donc c'est très loin pour moi. Là-bas au marché chaque jour il y a des raffles pour ramasser les gens donc si tu n'as pas les papiers tu peux pas travailler là-bas. J'ai vu des gens qu'on a arrêté dans ce marché même le mercredi



dans la nuit ils sont venus ramasser les gens à cause de la carte consulaire. »

L'ambassade guinéenne fonctionne de 8 heures à 13 heures selon les demandeurs, limitant ainsi le nombre de personnes pouvant être reçues. Malgré la présence quotidienne de plus de mille personnes parfois, seules trois cent sont acceptées, obligeant les autres à revenir le lendemain. Cette situation crée une frustration parmi les demandeurs qui doivent attendre des heures, voire des jours, à l'extérieur de l'ambassade pour espérer être reçus. Certains ont même été contraints de passer des nuits à l'arrière de la cour de l'ambassade pour garantir leur place dans la file d'attente. Cette lenteur administrative pénalise les citoyens qui ont des obligations professionnelles et familiales.

Thierno Abdoulaye Diallo fustige cette pratique qui ne joue pas en leur faveur « Les gens sont nombreux, et il n'est même pas 13h s'ils disent qu'ils arrêtent ce n'est pas bien. À partir de 4h du matin les gens commencent à rallier l'ambassade et s'ils nous disent qu'ils arrêtent ce n'est pas bien pendant que d'autres quittent très loin c'est pénalisant ça. Ils doivent au moins continuer le travail jusqu'à 18h pour avoir même si c'est 600 personnes.

J'ai même appris qu'il y a des gens qui payent 12000 fca pour avoir cette carte alors que la carte coûte 1500 fca. Si vous voyez tout ça c'est à cause de la lenteur de l'administration, sinon

personne ne va payer 12000 à la place de 1500. Si on a un travail où on ne peut pas prendre le risque de chômer tous les jours pour venir traîner derrière l'ambassade, d'autres vont passer par ces magouilles pour vite obtenir leur carte et partir. C'est pourquoi je vous dis que tout cela c'est cette lenteur la cause. »

De leur côté, l'ambassade n'a pas réagi et affirme être occupée par ses tâches quotidiennes, ce qui fait qu'ils ne sont pas disposés à répondre aux questions des journalistes concernant les citoyens qui se rendent à l'ambassade pour obtenir des cartes consulaires.

La situation à l'ambassade guinéenne au Sénégal, en ce qui concerne l'obtention des cartes consulaires pour les Guinéens vivant sur place, est clairement problématique. Les longues attentes, les rendez-vous éloignés et la lenteur du processus créent des difficultés et des frustrations pour les demandeurs, qui voient leurs activités quotidiennes entravées.

Hadja Mariama Diallo, correspondante à Dakar

DIPLOMATIE

Le Général Pendessa à l'Ambassade des États-Unis d'Amérique

Le jeudi 15 juin, conformément à l'annonce préalable, le Général Pendessa s'est rendu à l'ambassade des États-Unis à Conakry, où il a animé une conférence-débat portant sur la liberté de la presse, les conditions de vie et de travail des employés des médias guinéens, ainsi que sur l'évolution du projet de convention collective.

Au cours de sa communication, le Général a abordé les instruments juridiques qui régissent l'exercice du métier de journaliste, notamment les garanties légales internationales telles que la Déclaration universelle des droits de l'homme et le Pacte international relatif aux droits civils et politiques.

En ce qui concerne les garanties continentales, le conférencier a accordé une attention particulière à la Charte africaine de la démocratie, des élections et de la gouvernance.

Par le biais de cette charte, les États membres, dont la Guinée, se sont engagés à promouvoir la liberté d'expression, notamment la liberté de la presse.

Ensuite, le Secrétaire Général du SPPG a abordé le cadre juridique guinéen. Il a rappelé que les différentes constitutions que le pays a connues depuis les années 90 ont toutes garanti la libre pratique du

métier d'informer le public.

Il a ajouté : « Bien que nous traversions actuellement une période exceptionnelle marquée par la prise du pouvoir par l'armée le 5 septembre 2021, la Charte de la transition consacre également le principe de la liberté de la presse dans ses articles 19 et 23, sans oublier les lois spécifiques telles que la très célèbre L02 (portant sur la liberté de la presse) et la L027 (portant sur le droit d'accès à l'information publique).

À cet égard, il a tenu à expliquer en détail ce que nous appelons au SPPG les « pièges de la L02 ».

Pour conclure, le Général Pendessa est revenu sur les conditions de vie et de travail des journalistes et techniciens guinéens, tout en informant l'auditoire de l'état d'avancement du projet de convention collective, autour duquel des négociations pourraient reprendre dans les jours ou semaines à venir.

Algassimou Diallo

LABE

3 agents d'EDG électrocutés

Trois agents de la société électricité de Guinée (EDG), ont été électrocutés le mercredi 14 juin 2023 sur la sous-station de Pounthioun, dans la commune urbaine de Labé, suite à une opération de maintenance. Boubacar Baldé, âgé de 24 ans est décédé et ses deux collègues blessés.

Selon leur médecin traitant l'un des agents a été évacué jeudi sur Conakry en raison de la gravité de ses blessures tandis que le dernier a pu rentrer chez lui après ses soins, rapporte notre confrère lerevelateur224.

Ce type d'accident relance la problématique des la sécurité des ouvriers sur les chantiers d'opération dans notre pays.

Alpha Amadou Diallo

CNT

L'AGUIPEL, l'URTELGUI et le REMIGUI livrent leur part de contribution aux honorables conseillers

Des Associations de presse se sont prêtées ce lundi, 29 mai 2023 à cet exercice qui a débuté il y a près de 2 semaines. Devant les honorables conseillers du Conseil National de la Transition (CNT), les responsables de médias ont, au-delà de la confirmation de la liberté d'expression et la liberté la presse comme des libertés constitutionnelles, suggéré l'indépendance des médias mais aussi les hommes de médias dans l'exercice de leurs métiers.

« Pour la crédibilisation des élections à venir et pour éviter les conflits post-électoraux, vous devez instituer dans la Constitution, une synergie des médias pour publier les résultats des votes affichés devant chaque bureau de vote », a confié Amadou Thiam Camara de l'AGUIPEL.

Parlant de cette loi fondamentale, ces associations de presse ont indiqué que pour que soit la dernière Transition, il faudrait nécessairement verrouiller certains points. Ceci ont-ils estimé, pourrait barrer la route à la haute trahison qui se traduit par la violation du serment par le Président de la République.

« La Cour Constitutionnelle le reconnaît comme auteur, coauteur ou complice de violations graves et caractérisées des droits humains, de cession d'une partie du territoire national. Sont également reconnus coupables de haute trahison tous les auteurs, coauteurs et complices de coup d'Etat, d'abrogation, de suspension de constitution ou de leurs dispositions intangibles ou leurs tentatives. Le crime de haute trahison est imprescriptible », a martelé le porte-parole, poursuivant que pour diminuer le pouvoir décréte du Président de la République, il doit certes nommer aux emplois civils par décret, mais après avis public de la commission permanente compétente de l'Assemblée Nationale.

Dans cette proposition, les associations de presse ont fait connaître qu'au vu de l'éloignement des Présidents de l'assemblée nationale en

cas de vacance du pouvoir, mentionne l'élection du Président et 1 vice-président pour un mandat de cinq ans renouvelable une seule fois.

Sur la possibilité de candidature indépendante pour la Présidence de la République et la Députation, ces professionnels ne prévoient en aucun cas qu'il y ait l'âge limite pour être candidat à la Présidentielle et à la députation.

« L'ensemble des députés sont élus au scrutin uninominal. Une loi organique fixe le nombre de députés uninominaux par circonscription électorale au prorata du nombre d'électeurs des circonscriptions électorales; Le pouvoir de nomination par décrets limité aux Ministres, aux ambassadeurs, Secrétaires Généraux, Chefs de Cabinet, et aux conseillers principaux, le reste du cabinet nommé par le Ministre ; Les secrétaires généraux et tout le personnel des institutions constitutionnelles, des communes, des gouvernorats, nommés, selon le cas, par le Président de l'Institution, le maire, le gouverneur. Les secrétaires généraux et tout le personnel des Préfectures nommés par le Ministre en charge de l'Administration du Territoire ».

Sur le cas des élections souvent jugées trop coûteuses et conflictogènes, les associations proposent l'organisation d'élections générales (présidentielle, législatives, communales) chaque cinq ans.

« Le cycle électoral de la Charte de Transition (Élections Communales d'abord, élections législatives ensuite et élection présidentielle en fin) sera inscrit dans les dispositions transitoires de la Constitution. Par

conséquent, et de façon exceptionnelle, le premier mandat des prochains élus locaux, des députés prendra fin avec celui du Président de la République », ont-ils voulu.

Pour les Lois Organiques ces responsables ont indiqué que le président de l'OGE soit élu au premier tour à la majorité absolue parmi les commissaires issus soit de la Société civile, du Syndicat ou de la Presse. Pour le président du Conseil Économique et Social, qu'il soit selon eux, nommé parmi les personnalités issues de la Société civile, du Syndicat ou de la Presse.

Sâa Robert Koundouno avec médiaguinée



JUSTICE

Une plainte du FNDC contre le ministre de la justice Charles Alphonse Wright...

Récemment acquittés par le tribunal de première instance de Dixinn (même si une procédure d'appel a été aussitôt lancée par le procureur), les leaders du Front national pour la défense de la constitution (FNDC) ont décidé de porter plainte contre le ministre de la justice et garde des sceaux, Alphonse Charles Wright.

Wright est cité à comparaître le jeudi 22 juin 2023, devant le tribunal de première instance de Dixinn pour des faits de « dénonciations calomnieuses, diffamation, injures publiques, violences et voies de faits et abus d'autorité ».

Les plaignants souhaitent sa condamnation et le paiement de 30 milliards GNF de dommages et intérêts pour réparer tous les préjudices subis.



Le FNDC a été officiellement dissous par la junte militaire au pouvoir en Guinée depuis septembre 2021, mais ses leaders contestent la décision qu'ils

jugent illégale.

Voir citation à comparaître ci-dessous.

A Plainte FNDC

Alpha Amadou Diallo

SATIRE À VUE

Et si on allait au-delà du geste de Doumbouya ?

La nouvelle a fait le tour du pays, l'image de l'imposante villa a inondé la toile, le geste du président de la transition continue de susciter moult commentaires.



Certains tressent des lauriers au généreux donateur et semblent prêts à écrire une chanson de geste à sa gloire. D'autres s'interrogent sur les motivations profondes de cet altruisme dont le caractère désintéressé, il est vrai, est tout de même mis à mal par la grande publicité faite autour.

Le colonel Mamadi Doumbouya, « le seul maître à bord après Dieu (en tout cas sur le navire Guinée) », a offert une somptueuse résidence à une jeune élève qui a perdu ses parents dans un incendie. Le drame s'est déroulé l'année dernière et avait profondément ému au sein de l'opinion. Déjà, à l'époque, l'hôte du palais Mohammed V avait reçu l'orpheline, fait preuve de compassion et de générosité en s'engageant, entre autres, à prendre en charge sa scolarité. Ce qui est tout à son honneur.

Coup de chapeau donc, pardon coup de béret écarlate au chef de l'État pour cette action qu'on se doit de saluer ! L'on ne devrait que se réjouir pour Safiatou Diallo et ce qui lui reste de famille. D'aucuns parleront d'une opération de com, mais après tout pourquoi pas ? Surtout si cette dernière apporte du baume au cœur d'une personne mineure qui a été durement éprouvée par un sort cruel.

On pourrait conclure ainsi que tout est bien qui finit bien dans le meilleur des mondes possibles.

Cependant, est-ce qu'il

ne serait pas plus grand, plus équitable d'aller bien au-delà de ce geste, aussi louable soit-il ?

Puisque le credo des autorités de la transition c'est le changement qualitatif, l'engagement de réformes hardies pour améliorer l'existence des Guinéens et des Guinéennes, ne faudrait-il pas réfléchir à formaliser la solidarité nationale face à des drames de ce genre ou autres ?

En effet, combien d'orphelins et d'orphelines ayant vécu – ou qui vont vivre – des tragédies comme celle de Safiatou Diallo n'auront pas la chance qu'elle a eue ? Combien ne pourront pas rencontrer le colonel Doumbouya ou les présidents qui viendront après lui ? Combien ne verront pas leur malheur suffisamment médiatisé pour s'attirer la mansuétude-intéressée ou non – de bons et puissants samaritains ?

Alors que là également, comme on l'a fait dans d'autres domaines, les autorités pourraient s'inspirer de ce qui existe dans certains pays (France, Sénégal, etc.). Il s'agit du statut de « pupille de la nation » (ou de la République) conféré à une catégorie d'orphelins mineurs pour marquer la solidarité nationale à leur égard.

Le statut de « pupille de la nation » est ainsi une réalité dans certains pays pour venir en aide à des enfants mineurs qui ont

perdu leurs parents dans des circonstances particulières telles que les guerres, les opérations de maintien de la paix, les accidents graves ou les catastrophes naturelles. Ces enfants sont considérés comme des pupilles de la

nation ou de la République et bénéficient de divers avantages tels que des allocations mensuelles, l'exonération de frais d'inscription dans les établissements d'enseignement, une prise en charge en matière de couverture sanitaire, etc. Le but est d'assurer une scolarité régulière et dans de bonnes conditions pour ces enfants, ainsi qu'une aide financière pour subvenir à leurs besoins et leur permettre de vivre dignement malgré leur situation difficile. Cette mesure vise également à reconnaître la contribution des parents de ces enfants à la nation et à garantir une forme de protection et de soutien à leur descendance.

On pourrait y ajouter les enfants mineurs des

personnes victimes d'accidents graves ou de catastrophes dont l'État accepte la prise en charge. Il en serait de même pour les cas où les tribunaux auraient établi la responsabilité de l'État dans lesdits drames.

Ce qui n'est pas rien, et puisque le statut est aboli lorsque le bénéficiaire atteint la majorité (18 ans en Guinée), on ne risque pas de voir le volume des allocations grimper indéfiniment.

Le cas de Safiatou Diallo pourrait bien inspirer à nos décideurs quelques réflexions sur le sujet.

Comme qui dirait : à malheur égal ou semblable, solidarité non sélective ou aléatoire !

Top Sylla avec médiaguinée

EDUCATION

Les épreuves du Baccalauréat ont été lancées ce vendredi...

Les épreuves du baccalauréat ont été lancées ce vendredi 16 Juin 2023, sur toute l'étendue du territoire guinéen, dans une atmosphère plus ou moins détendue, a constaté l'indépendant.org.



Plusieurs milliers de candidats, répartis en trois séries (Sciences mathématiques, Sciences Expérimentales et Sciences sociales) affronteront les sujets pour obtenir le sésame devant leur permettre d'accéder à l'université ou dans les écoles supérieures de leur choix.

Cette année, l'accent a été mis particulièrement sur la lutte contre la fraude, avec

des mesures parfois très controversées au sein d'une partie de la population.

C'est le cas par exemple de la pause sélective de « caméras de surveillance » qui pourraient augmenter le

stress des élèves au niveau des écoles qui en sont dotées, alors qu'ailleurs où ces caméras ne sont pas installées, ce souci n'hantera pas ce lot d'élèves de terminale qui devraient pourtant pouvoir aborder l'examen dans les mêmes conditions.

D'autres réformes éparses ont été également annoncées par le ministre de l'éducation nationale, mais

l'une des craintes les plus pesantes sera sans doute l'attitude que les enseignants contractuels, dont la mobilisation pourrait déterminer de la bonne tenue ou non des examens, vont adopter.

La Guinée veut rattraper son retard en matière de qualité d'enseignement et impose des mesures sévères pour ces épreuves depuis le putsch de 2021, alors que nombreux d'observateurs dénoncent l'incompétence tolérée parmi ceux-là qui sont chargés de dispenser les cours : les enseignants.

En 2022, moins de 10% des élèves avaient obtenu le baccalauréat en République de Guinée (toutes options confondues), un résultat catastrophique diversement apprécié.

Amadou Tidiane Diallo

TRANSITION

L'arrivée du médiateur de la CEDEAO, Yayi Boni, a été annulée (sources)

Selon plusieurs sources, l'arrivée du médiateur de la Communauté économique des Etats d'Afrique de l'Ouest, Thomas Yayi Boni, initialement prévue ce dimanche 18 juin 2023, aurait finalement été annulée, relançant le dossier de la transition qui commence à désarçonner la communauté internationale.



Selon nos sources, Conakry aurait communiqué avec Abuja pour demander l'annulation de la mission technique censée discuter de l'état du chronogramme de transition dont certains observateurs s'inquiètent de la « lenteur ».

Conakry n'a pas officiellement expliqué ce retournement de situation, mais avant cela le porte-parole du gouvernement, Ousmane Gaoual Diallo, avait fait une déclaration qui ne semblait pas hostile à la venue de Yayi Boni.

« Nous sommes membres de la CEDEAO, si la délégation de la CEDEAO décide de venir, elle peut venir. Moi, je n'ai pas d'informations qu'elle est en route ou qu'elle est venue dans nos murs. C'est le ministre des affaires étrangères qui peut, peut-être, nous renseigner instantanément de cela. Mais la CEDEAO est là en Guinée, parce qu'elle a une représentation permanente ici à Conakry. Elle aussi peut mieux parler des programmes de déplacements de la commission de la CEDEAO », avait dit Diallo sur le sujet.

Depuis le 5 septembre 2021, date de la prise du pouvoir par le Comité nationale du redressement pour le développement (CNRD) dirigé par le colonel Mamadi Doumbouya, les principales coalitions politiques et sociales du pays s'inquiètent du

manque de lisibilité dans le processus devant mener à un retour rapide à l'ordre constitutionnel.

Les manifestations organisées par les adversaires du pouvoir militaire ont fait au moins une vingtaine de morts et de très nombreux blessés, accentuant la pression sur la junte militaire.

Les trois principales figures politiques du pays, à savoir l'ex président Alpha Condé (RPG-Arc en ciel), les leaders Cellou Dalein Diallo (UFDG) et Sidya Touré (UFR) sont tous

actuellement considérés comme en « exil » forcé, respectivement en Turquie, au Sénégal et en Côte d'Ivoire.

Le pouvoir militaire a toujours rétorqué que tous ces leaders sont libres de revenir en Guinée, même si en même temps certains ténors du gouvernement et du CNRD rappellent qu'il y a des dossiers judiciaires en cours contre le principal opposant à l'ex régime d'Alpha Condé, Cellou Dalein Diallo.

Amadou Tidiane Diallo

GUINÉE

Le parquet fait appel après la relaxe des quatre responsables du FNDC

Le ministère public guinéen a interjeté appel de la décision rendue mardi 13 juin par le tribunal correctionnel de Dixinn dans le procès des quatre responsables du Front national pour la défense de la Constitution. Le coordinateur Oumar Sylla dit « Foniké Mengué », le responsable des opérations Ibrahima Diallo et le responsable du parti politique UFR Saikou Yaya Barry ont été déclarés non coupables de participation délictueuse à une manifestation interdite, de complicité de destructions de biens publics et privés et de complicité de coups et blessures volontaires.

Dans ce procès contre les responsables du FNDC, l'État guinéen ne lâche pas prise : il tient à obtenir en appel réparation du préjudice qu'il a subi **lors de ces manifestations**.

« Nous estimons que la Cour d'appel va nous rétablir, nous en tant que partie civile, c'est-à-dire l'État qui a subi des pertes, a déclaré Me Christophe Labilé Koné, avocat des parties civiles. Nous

estimons que la cour va évaluer, examiner et condamner ceux qui sont coupables, commanditaires ou complices de ces pertes-là à pouvoir payer le montant de la réparation. »

Les avocats de la défense pointent du doigt des individus qui tirent les ficelles de la justice tapi dans l'ombre. Selon Me Fodé Kaba Chérif, l'État n'apportant aucune preuve de ses allégations, le juge a **libéré les prévenus** :

« Je pense qu'il y a des mains derrière cette affaire. Jusqu'à date jusqu'au niveau du jugement l'État qui allègue être victime de toutes ces casses, puis de ces pertes matérielles, n'a jamais daigné apporter une once de preuve, aucune évidence à ces allégations. Donc, le juge ne peut pas condamner sur la base de simples allégations. »

Après plus de huit mois de détention préventive, « Foniké Mengué », Ibrahima Diallo et Saikou Yaya Barry ont été relaxés en première instance au grand dam du parquet.

rfi

SÉNÉGAL : LE HAUT CONSEILLER DES GUINÉENS DÉCLARE

«Tous les refoulés sont des sans-papier»



Suite aux violences survenues au Sénégal, l'État sénégalais a pris des mesures de rétorsion à l'encontre des personnes sans-papiers résidant sur son territoire, les expulsant purement et simplement hors de ses frontières.

Parmi les personnes concernées se trouvent des

ressortissants nigériens, nigériens, léonais, congolais, libériens et surtout guinéens, ces derniers étant les plus touchés avec environ trois millions cinq cent mille individus, piégés par le manque de documents officiels.

Le Haut conseiller des Guinéens au Sénégal tient

à rappeler que cette mesure n'est pas politique et ne vise pas exclusivement les Guinéens, mais qu'il s'agit de la volonté de l'État sénégalais de réguler la présence des personnes sur son territoire.

Amadou Oury Thialéré Bah estime que des patrouilles sont organisées pour appréhender les individus concernés, précisant qu'aucune agression n'a eu lieu à leur domicile, à l'exception de ceux qui occupaient l'ancienne piste de l'aéroport à Ouakam, où la drogue était vendue et qui était devenue une sorte de caverne d'Ali Baba.

Le Haut conseiller des Guinéens au Sénégal mentionne également le cas

de 84 personnes débarquées à Kédougou la semaine dernière pour défaut de papiers, toutes étant de nationalité guinéenne.

Il souligne l'implication des autorités guinéennes qui font de leur mieux pour rétablir les droits de leurs compatriotes, mais il regrette le manque de volonté des Guinéens à se procurer des documents officiels, dont le coût de la carte consulaire est de 1500 francs CFA si l'on dispose d'une pièce d'identité valide.

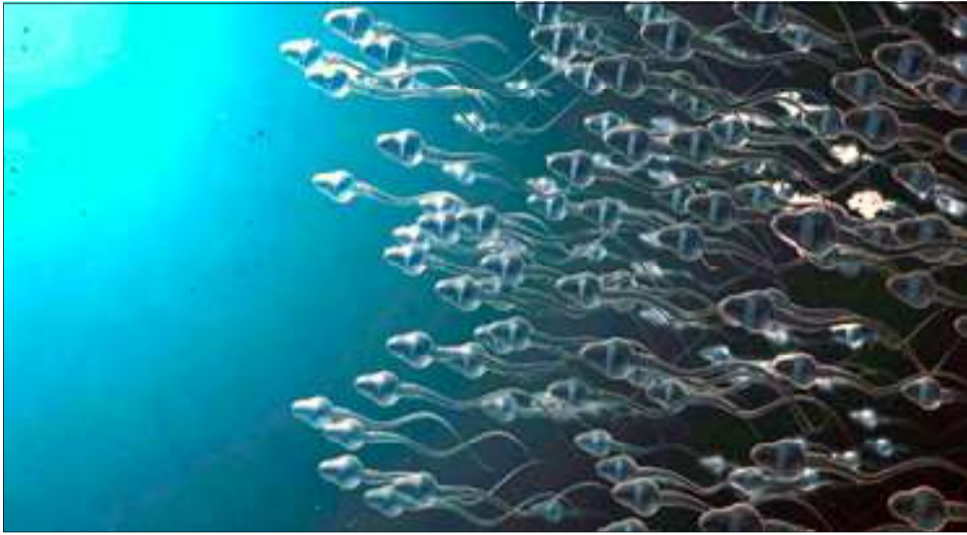
Amadou Oury Thialéré Bah rappelle également que des magasins Auchan ont été pillés à Dakar lors de ces violences d'origine politique, entraînant la mort de plusieurs personnes.

Algassimou Diallo

Santé... Santé... Santé...

PATERNITÉS TARDIVES (Suite et fin)

Quels sont les risques ?



de vue physiologique, ils peuvent même avoir des enfants toute leur vie. Mais même si les études scientifiques manquent, on a quelques informations sur la paternité tardive », rapporte Luc Multigner, docteur en médecine, épidémiologiste et directeur de recherche à l'Inserm.

À partir de 40 ans, la production de spermatozoïdes se réduit et, même s'il en reste toujours, leur qualité diminue. Précisément, le génome des spermatozoïdes s'altère par fragmentation de son ADN. « Les spermatozoïdes sont moins vaillants et leur mobilité est diminuée. Si tous les hommes désiraient un enfant à l'âge de 70 ans, il y aurait des chances de réussite de conception plus faibles », explique l'épidémiologiste.

Fausse couche, accouchement prématuré

Quelles sont les conséquences médicales d'une paternité tardive ? Peu d'études ont été menées sur la relation entre l'âge du père et la survenue de certains problèmes médicaux. Certaines évoquent toutefois un risque augmenté de fausse couche, d'accouchement

prématuré ou de retard de croissance intra-utérine. « Comme le sperme est de plus mauvaise qualité, il peut provoquer des altérations génétiques incompatibles avec un fœtus viable », détaille Luc Multigner.

Concernant la santé de l'enfant, des études décrivent une augmentation des cas de certaines maladies génétiques.

« On peut constater une hausse du risque de maladies rares. Par exemple, le risque de rétinoblastome [tumeur maligne touchant essentiellement le nourrisson et le jeune enfant, NDLR] est plus élevé, ainsi que celui d'achondroplasie [maladie constitutionnelle de l'os provoquant un nanisme, NDLR]. Le risque d'une trisomie 21 est également plus important, il passe d'une naissance sur 1 200 à une sur 900 », ajoute le directeur de recherche à l'Inserm.

Certaines études établissent un lien entre une paternité tardive et le risque, pour l'enfant, de développer des troubles du spectre de l'autisme. « La communauté scientifique n'est pas unanime à ce sujet. Il faut également prendre en compte l'environnement familial dans la survenue de ces troubles », précise Luc

Multigner.

Une revue de la littérature publiée en 2015 rapporte que « l'augmentation de l'âge paternel serait plus fréquemment associée à une augmentation de l'incidence de différents types de troubles comme l'autisme, la schizophrénie, les troubles bipolaires et la leucémie infantile dans la progéniture ».

Dernièrement, le 17 mai 2023, une étude de cohorte a été menée auprès de 18 millions de naissances. Elle révèle que les hommes de plus de 44 ans étaient plus susceptibles d'avoir des bébés avec des anomalies congénitales. « L'âge paternel avancé augmente le risque d'anomalies congénitales, en particulier d'anomalies chromosomiques chez leur progéniture, impliquant la nécessité d'un conseil génétique prénatal », souligne l'étude. Mais Luc Multigner nuance : « Même si le risque augmente, il y a quand même plus de chances d'avoir un enfant en bonne santé que touché par une maladie génétique. »

Lepoint.fr

Le Démocrate
Votre
hebdomadaire
de tous
les mardis

Des chirurgiens parviennent à opérer une grave malformation cérébrale sur un fœtus

L'opération, qui s'est déroulée à l'hôpital Necker en septembre dernier, a permis de sauver un fœtus. Lisandro, aujourd'hui âgé de 8 mois, se porte bien.



Des chirurgiens d'un hôpital français ont opéré avec succès un fœtus atteint d'une grave malformation cérébrale alors qu'il était encore dans le ventre de sa mère, une réussite déjà reproduite par une équipe américaine, ont annoncé vendredi les hôpitaux parisiens. « Une malformation anévrysmale de la veine de Galien a été traitée par embolisation in utero » en septembre 2022, a rapporté dans un communiqué l'AP-HP, organisme dont dépendent les principaux hôpitaux publics d'Île-de-France.

En l'occurrence, c'est à l'hôpital parisien Necker que des chirurgiens ont réalisé cette opération sans grand précédent, dévoilée en primeur par le quotidien *Le Parisien*. La première ne consiste pas dans le fait d'opérer un bébé dans le ventre de sa mère. De nombreuses opérations de ce type ont déjà été effectuées ces dernières années, notamment pour des malformations de la moelle épinière.

Des risques élevés

Mais l'intervention réalisée à Necker a ciblé directement le cerveau du fœtus. Celui-ci était atteint d'une malformation de la veine de Galien, un vaisseau sanguin cérébral. Or, ce problème

risque très fréquemment d'aboutir au décès du nouveau-né ou, par la suite, à des séquelles graves. L'opération représentait en elle-même des risques élevés mais elle a été proposée aux parents, au vu de la quasi-certitude d'effets graves ou mortels pour le futur enfant si la malformation était restée en l'état.

La spécificité de l'opération consiste aussi dans son caractère peu invasif : « un microcathéter a été positionné dans la veine de Galien, à travers la peau et l'utérus de la maman, puis à travers le crâne du fœtus », explique l'AP-HP. L'intervention s'est passée sans problème en une demi-heure et, surtout, l'enfant, aujourd'hui âgé de huit mois, va bien.

Entretemps, aux États-Unis, des chirurgiens ont réalisé une opération semblable dans un hôpital de Boston. Celle-ci, réalisée en mars également couronnée de réussite, a donné lieu à une publication scientifique, dans la revue *Stroke*. « Cette approche représente un changement de paradigme » face à ce type de malformation, y écrivaient les chercheurs, notant qu'une telle opération permet d'intervenir à un stade précoce et avant des complications irréversibles.

Lepoint.fr

APRÈS UNE VIE D'EXIL

9 tirailleurs sénégalais quittent la France pour retrouver leur terre natale

Neuf tirailleurs très âgés, qui ont combattu pour la France notamment en Indochine et en Algérie, sont arrivés, vendredi, au Sénégal, en provenance de Paris, pour finir sereinement leur vie, après un long combat pour la reconnaissance de leurs «sacrifices» par l'administration française.

Retrouver le pays de ces ancêtres, pour y vivre ses vieux jours : neuf tirailleurs, d'âges très avancés, qui ont combattu pour la France notamment en Indochine et en Algérie, sont arrivés, vendredi 28 avril, au Sénégal pour finir sereinement leur vie. L'heureux épilogue d'une longue bataille avec l'administration française pour faire reconnaître leurs «sacrifices».

Lorsque le premier d'entre eux a franchi les portes de l'avion à l'aéroport Blaise Diagne, installé dans son fauteuil roulant, la barbe toute blanche, vêtu d'un boubou traditionnel marron, les familles et anciens combattants ont lancé les premiers applaudissements.

Un moment rendu possible grâce à une mesure dérogatoire décidée par le gouvernement français, qui leur permet de vivre en permanence au Sénégal sans perdre leur allocation minimum vieillesse de 950 euros par mois.

«Le baobab de la famille»

«C'est un patriarche, c'est vraiment le baobab de la famille aujourd'hui. Il nous manque énormément», a déclaré à l'AFP juste avant leur arrivée Sidi Diémé, frère de l'un d'eux, Oumar Diémé, 91 ans.

«La mesure est peut-être arrivée un peu tard, mais aujourd'hui le sentiment qui domine c'est la joie», poursuit-il, disant que son



seul regret est que son aîné «ne pourra pas bénéficier du même plateau médical qu'en France».

«On a préparé ce qu'il aime le plus, le mafé», un plat traditionnel sénégalais. «Il est pressé de retourner au village, en Casamance, parce qu'il se sent mieux là-bas qu'à Dakar», a-t-il confié.

La première étape du retour est une rencontre, vendredi, avec le président Macky Sall au palais présidentiel. Une réception à l'ambassade de France est prévue samedi.

Tous élégants en impeccables costumes ou en tuniques traditionnelles,

portant avec prestance leurs médailles militaires, ces tirailleurs sénégalais avaient quitté à l'aube leurs studios de 15 mètres carrés dans un foyer à Bondy, en région parisienne, où ils vivaient depuis des années.

«Vive la France et le Sénégal»

«Vive nos pères !», «Vive la France et le Sénégal !», a-t-on entendu fuser lors des moments émouvants de photos de groupe ou d'échanges avec la secrétaire d'État française aux Anciens combattants et à la Mémoire, Patricia Mirallès, avant leur départ. «Vous allez nous manquer !

mais la famille vous attend là-bas...», leur a lancé la secrétaire d'État, émue.

«Je suis très content de rentrer au Sénégal et de continuer à bénéficier

des droits que j'avais en France, depuis 25 ou 20 ans, c'était dur pour nos proches de faire la navette, et pour notre âge aussi...», a dit à l'AFP N'Dongo Dieng, 87 ans, portant ses médailles militaires sur une tunique moutarde.

Cela arrive «tardivement», car «beaucoup de camarades sont morts avant de bénéficier de cette mesure...», a déploré l'ancien combattant. Une aide exceptionnelle finance aussi leur déménagement, leur vol retour et leur réinstallation.

«Je suis extrêmement émue», a confié à l'AFP avant de prendre l'avion Aïssata Seck, présidente de l'Association pour la mémoire et l'histoire des tirailleurs sénégalais.

Petite-fille d'un tirailleur, elle a été la cheville ouvrière qui, depuis 10 ans, a travaillé à leur reconnaissance, jusqu'à la décision du président français Emmanuel Macron début 2023 d'annoncer cette mesure dérogatoire pour leur allocation.

Reconnaître les sacrifices

«Le fait qu'ils puissent enfin rentrer chez eux, c'est un vrai soulagement et c'est l'aboutissement d'un très long combat» pour qu'ils aient «une fin de vie digne», selon Aïssata Seck, qui estime que l'État français «a fait ce qu'il fallait».

Pour Claire Miot, maîtresse de conférence en histoire à l'Institut d'études politiques d'Aix-en-Provence (France), «c'est une reconnaissance de leurs sacrifices au service de la France qui est extrêmement tardive car ce sont des hommes qui ont 90 ans, sans même parler des soldats engagés dans la Seconde Guerre mondiale qui sont majoritairement décédés».

Après les départs de vendredi, il reste encore en France 28 tirailleurs - tous d'origine sénégalaise -, dont plusieurs sont susceptibles de bientôt rentrer définitivement.

Selon l'historien Julien Fargettas, auteur de plusieurs ouvrages sur le sujet, ils étaient plus de 200 000 lors de la Première Guerre mondiale, 150 000 pour la Seconde, 60 000 en Indochine.

Julien Fargettas, qui a organisé des rencontres entre ces tirailleurs de Bondy et des jeunes en France, souligne qu'ils sont les représentants d'une époque, et la mémoire vivante des tirailleurs».

Engagé volontaire dans l'armée française par tradition familiale, Yoro Diao, 95 ans, Légion d'honneur à la boutonnière, veut «se reposer» à Kaolack, dans le centre du Sénégal.

«C'est un jour très important pour nous, et mémorable !», a-t-il confié à l'AFP avant de monter dans l'avion. «Nos enfants et nos petits-enfants s'en rappelleront toujours... que papy est, ce jour-là, revenu de France très content».

Avec AFP



FOOTBALL

Le Brésil et la Guinée unis contre le racisme

La Seleçao portait pour la première fois un maillot noir samedi pour protester contre les discriminations raciales le temps d'un match amical gagné 4-1 contre la Guinée.



La Seleçao portait pour la première fois un maillot noir, que seuls les gardiens avaient arboré dans son histoire, lors de ce match joué à Barcelone dans le stade de l'Espanyol.

La Fédération brésilienne de football a accompagné cette action du message «Com racismo nao tem jogo» (On ne joue pas avec le racisme).

Plus tôt dans la semaine, les fédérations espagnoles et brésiliennes ont annoncé que les deux équipes nationales disputeraient un match amical contre le racisme en mars 2024 au stade Santiago-Bernabeu, antre du Real Madrid où joue Vinicius.

Alors sous le maillot madrilène, le virevoltant joueur de 22 ans avait été la cible d'insultes et de cris de singe lors d'un match à Valence en mai. Ce n'était pas la première fois que Vinicius était victime d'attaques racistes depuis son arrivée dans la capitale espagnole en 2018.

Sur le terrain, le Sily national n'a rien pu faire face aux quintuples champions du monde. Les hommes de **Kaba Diawara** ont tout de même

sauvé l'honneur grâce à **Serhou Guirassy** mais ont encaissé quatre buts par **Joelinton** à la 27e minute, **Rodrygo** trois minutes plus tard. A peine deux minutes après le coup d'envoi de la deuxième période, **Eder Militao** corse l'addition avant que, symbole de cette rencontre amicale, **Vinicius Jr** ne marque le quatrième but de la Seleçao sur pénalty.

Euronew.

ELIMINATOIRES CAN2024

La Guinée perd devant l'Égypte et relance le suspense autour de sa qualification...

Le Syli national de Guinée a perdu ce mercredi 14 Juin 2023 un match important qu'il a pourtant dominé contre l'Égypte (1-2), relançant le suspense autour de sa qualification à la prochaine Coupe d'Afrique des Nations prévue en 2024 en Côte d'Ivoire.



Un match nul aurait ouvert les portes de la qualification à l'équipe de Guinée mais les choses se sont gâtées à la 79e mn quand l'attaquant égyptien du FC Nantes (France), Mohamed Moustapha, a hérité d'une balle en pleine surface de réparation, tourné sans grande résistance sur lui-même avant de fusiller le gardien de buts guinéen Koné.

L'ouverture du score dès la 26e mn par l'attaquant du Syli Serhou Guirassy avait déjà été très mal gérée par le bloc équipe avant l'égalisation de Trézéguet pour l'Égypte à la 42e mn.

Ce qui est dommage sur les deux buts égyptiens c'est cette défense à plat que l'entraîneur Kaba Diawara a maintenu alors que jouant la qualification, il aurait pu opter sur un libéro à l'ancienne, décroché pour éviter les situations de contre et de déséquilibre.

Domage pour la sélection nationale qui aurait pu gérer son avance sur l'Égypte (la Guinée était en tête au coup d'envoi mais cette défaite la relègue à la seconde place avec 9 points contre 12 en faveur de son adversaire du jour), finaliste malheureuse de la dernière CAN remportée par le

Sénégal aux tirs au buts.

L'espoir de qualification est toutefois très grand pour le Syli : en cas de match nul entre le Malawi (3points) et l'Éthiopie (3 points), Égypte (12 points) et Guinée (9 points) seraient directement qualifiés mais en cas de défaite de l'une de ces deux équipes (Malawi et Égypte) qui doivent s'affronter cette semaine, il faudra attendre la dernière journée pour savoir qui sera le second qualifié dans cette poule. A cette occasion le Malawi recevra la Guinée et l'Égypte va en découdre avec l'Éthiopie qui l'avait battue à Addis Abeba.

Amadou Tidiane Diallo

FOOTBALL

Hafia FC sacré champion de Guinée après 38 ans d'attente

Leguide.info : fin d'un long règne de Horoya AC au championnat national de la République de Guinée. Le club légendaire Hafia football vient rafler le titre de champion de ligue 1 Guicopress. C'est le résultat de son match contre Flamme Olympique sur le score de 3 buts à 1. C'est une sorte de malédiction qui vient d'être vaincue, depuis 38 ans le Hafia courait dernier le titre !

La victoire de Horoya AC sur un score fleuve 5 buts à 1 n'a pas suffi pour

conserver son titre qu'il avait jalousement gardé depuis au moins 9 saisons. Le Club d'Antonio Souaré totalise 39 points tandis que celui de son rival Hafia FC de KPC caracole seul en tête avec 50 en 26 journées.

Les deux grands clubs Hafia FC et Horoya Ac vont représenter la Guinée en ligue africaine des champions pour la saison prochaine. Quant à Satellite Fc et Fello Star de Labé ils descendent en deuxième division.

Leguide.info

